

# Un p'tit coin de campagne en ville : la création de l'Espace naturel des Beaumonts

dimanche 21 octobre 2007, par [ROUSSET Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : janvier 1999).

1993-1999 : six ans séparent la « découverte » naturaliste du site des Beaumonts de l'inauguration officielle de son « Espace naturel », prévue en juin prochain. Ce qui paraît tout à la fois court et long. Court, parce la signature de la Charte pour l'environnement, y prévoyant la création d'une réserve ornithologique, a suivi de peu l'envoi à la mairie et à la Diren Ile-de-France des premiers rapports sur la richesse avifaunique du lieu. Long, parce que pendant plusieurs années ce projet a néanmoins semblé menacé d'enlisement. Court en définitive, car sa réalisation allait à l'encontre de bien des idées reçues sur ce que peut être un « espace vert » en milieu urbain — et nous forçait aussi à repenser les modalités propres de la protection de la nature en ville.

Car l'originalité du projet Beaumonts tient d'abord à cela : Comment, au cœur d'un tissu urbain aussi dense que celui de la petite couronne, répondre à la fois à une exigence (la protection de la biodiversité) et à un besoin (la reconstitution d'un espace champêtre à portée de promenade des habitants) ? Comment conjuguer ainsi démarches sociale et naturaliste — en ne bénéficiant ni de la surface offerte par le bois de Vincennes ou de Boulogne ni des ressources de la ville de Paris ? Les Beaumonts... 22 hectares en bordure du plateau surplombant le centre ville. Une zone inconstructible, minée par d'anciennes carrières. Un parc urbain de facture traditionnelle dont la réalisation fut interrompue à mi course, faute de financements. Onze hectares laissés à l'abandon, où une végétation spontanée reprend ses droits : friche, buissons, arbustes... Des boisements libres, aussi, sur un coteau trop raide pour être discipliné.

Les Beaumonts sont ainsi devenus une oasis dans le désert urbain, un îlot de nature au milieu de l'océan parisien. Aéré par les cimetières et le quartier des Murs à pêches, le site affiche un fort pouvoir d'attraction sur des oiseaux généralement allergiques à la ville, accueillant une riche avifaune, rare en milieu urbain : nicheurs « campagnards » amoureux des buissons ou des lisières (bruant zizi, fauvettes grisette, hypolaïs polyglotte...) ; migrants en quête de gîte et de couvert (du motteux à l'épervier) ; hivernants y trouvant un havre (comme la centaine de serins cinis qui passent la mauvaise saison chez nous).

Sous l'impulsion de la maire-adjointe Eliane Robin et de Nathalie Cadiou, ingénieur-conseil en environnement, la mise en œuvre du projet s'est accélérée avec la réalisation, en 1997, d'une étude de faisabilité par des écologues professionnels, intégrant dimensions naturalistes et humaines. Après décision du conseil municipal, l'aménagement « doux » de la friche des Beaumonts a commencé à l'automne 1998 sous la direction de deux de ces écologues, Philippe Rossier et Florian Meier, tout en devant tenir compte de contraintes très fortes. L'un des atouts maîtres du projet est son faible coût et l'importance des subventions autorisées par ses volets écologique et pédagogique (découverte nature). En retour, le budget est fort serré.

Une zone humide a été créée, avec un chapelet de trois mares reliées par un ru. Un long talus a été « reprofilé » et des accidents de terrains — agréables à l'oeil et offrant des refuges à la faune, notamment aux micromammifères — ont été multipliés. Les espaces travaillés ont été revégétalisés avec des plantes (y compris aquatiques) d'origine franciliennes. Il s'agit de préserver et d'enrichir le site et non de le bouleverser. De même, l'objectif n'est pas seulement d'améliorer sa qualité paysagère, mais aussi de (re)constituer des milieux naturels variés (humides, semi-humides, secs) qui, dans leur mosaïque, sont les supports de la biodiversité. Un chemin circulaire offre une promenade longue de plus d'un kilomètre, talus et plantations devant protéger le cœur de la friche de la pression humaine et canine. Enfin, deux des

trois emplois-jeunes de « gardiens-animateurs » sont déjà à pieds d'œuvre : François Carrez et Emmanuel « Manu » N'Dongo.

Une protection artificielle de la friche n'avait en pratique aucune chance de tenir : les grillages auraient été démontés... Le succès de l'entreprise dépendra donc de la façon dont la population locale fera sienne le respect de la nature, alors que nous entrons dans une phase délicate : le site est devenue fort attrayant alors que les nouvelles défenses végétales n'ont pas encore eu le temps de pousser. Mais aujourd'hui les Beaumonts offrent des espaces complémentaires : promenade sur le pourtour de l'Espace naturel pelouses et jeux dans la zone du Parc urbain.

---

**P.-S.**

\* Article écrit pour le Poivron : Le poivron, 1999, Les Verts, Montreuil-sous-Bois.